

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / Fax: +251 11 5 517 844
website: www.au.int

IA14954 – 11/15/24

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-septième session ordinaire

7 - 12 juin 2015

Johannesburg (AFRIQUE DU SUD)

EX.CL/895 (XXVII) iv
Original: anglais

**RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR LES QUESTIONS DE
VÉRIFICATION**

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR LES QUESTIONS DE VÉRIFICATION

I. INTRODUCTION

1. La septième réunion du Sous-comité du COREP sur les questions d'audit s'est tenue le vendredi 29 mai 2015 à Addis-Abeba (Éthiopie). Elle a commencé à 15h20.

II. PARTICIPATION

2. La réunion était présidée par S.E. M. Sajo Jallow, Ambassadeur de la République de Gambie et Président du Sous-comité sur les questions d'audit. Étaient présents les représentants des États membres suivants:

1. Burkina Faso
2. Tchad
3. République démocratique du Congo
4. Congo
5. Gambie
6. Kenya
7. Mauritanie
8. Maurice
9. Namibie
10. Niger
11. Soudan du Sud
12. Togo
13. Tunisie

III. ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

3. Le Président sortant du Sous-comité, S.E. Lazare Makayat Safouesse, Ambassadeur de la République du Congo, a souhaité la bienvenue à la réunion à tous les membres du Sous-comité ainsi qu'aux membres du personnel de la Commission de l'UA. Il a rappelé aux participants l'importance pour le COREP de ce Sous-comité chargé des questions d'audit de l'administration, des finances et d'autres questions. Il a remercié les participants d'avoir soutenu les travaux du Sous-comité. Il a également remercié la Direction du Bureau de la vérification interne pour l'assistance et la coopération dont lui-même et le Sous-comité ont bénéficié dans l'accomplissement de leur travail.

4. Le Président sortant a passé au Président entrant, S.E. M. Sajo Jallow, Ambassadeur de la République de Gambie, le flambeau de la présidence du Sous-comité et a assuré le Sous-comité qu'il était entre des mains compétentes.

5. Le Président entrant quant à lui a remercié le Président sortant et reconnu l'excellent travail qu'il a accompli au fil des ans en collaboration avec le Bureau de la

vérification interne. Il a également souligné l'importance de la vérification au sein de l'Union, en particulier dans les domaines financier et administratif.

6. Le Président a demandé la réunion d'observer une minute de silence en mémoire des migrants qui ont péri dans la mer Méditerranée.

IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7. Le Président a présenté l'ordre du jour qui a été adopté par le Sous-comité, comme suit:

- a) allocutions d'ouverture ;
- b) adoption de l'ordre du jour ;
- c) examen du rapport de vérification interne sur l'exécution du budget pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- d) questions diverses.

V. EXAMEN DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014.

a) PRÉSENTATION

8. Le Président du Sous-comité a invité le Directeur du Bureau de la vérification interne à présenter le rapport sur l'exécution du budget.

9. Le directeur a remercié les participants et fait un exposé sur les principales conclusions du rapport sur l'exécution du budget, comme suit:

- i) Évaluation globale

10. Le directeur a expliqué que le taux global d'exécution du budget de la Commission de l'UA par rapport au budget approuvé était de 52%; le taux d'exécution du budget-programme était de 34%, celui du budget de fonctionnement de 90%.

Tableau 1: Exécution du budget global pour l'exercice 2014

		Exercice 2014			
Détails	Budget (en dollars des EU)	Dépenses (en dollars des EU)	Taux d'exécution par rapport au budget	Fonds disponibles	Taux d'exécution par rapport aux fonds disponibles
Budget-Programme	218,576,722	74,246,821.57	34%	104,305,785.96	71%
Budget de fonctionnement	*101,066,727.20	90,683,481.91	90%	90,683,481.91	90%
Total	319,643,449.20	164,930,303.48	52%	194,989,267.87	85%

* Comprend 2,4 millions de dollars payés au titre de tarif préférentiel.

ii) Exécution du budget de fonctionnement

11. Le taux d'exécution global du budget de fonctionnement de la Commission pour l'année 2014 était de 89,73%. Un montant de 2.409.086,59 dollars pour les tarifs préférentiels, qui ne faisait pas partie du budget initialement approuvé, a été ajouté.

iii) Exécution du budget-programme

12. Le total de dépenses engagées pour les programmes pendant l'exercice était de 74.246.821,57 dollars représentant 34% du budget approuvé et 71,18% des fonds disponibles (104.305.785,96 dollars).

Exécution du budget faible et nul

13. Quarante-cinq (45) lignes budgétaires ont eu un taux d'exécution inférieur à 40% pour un budget de 7,13 millions de dollars et cent dix-huit (118) lignes budgétaires, pour un budget de 4,96 millions de dollars, ont eu un taux d'exécution nul.

14. Certains gestionnaires de programme ont déclaré que les fonds ont été réduits par certains partenaires, d'autres ont déclaré que les fonds ont été mis à disposition avec du retard, ce qui a eu des répercussions sur la mise en œuvre complète des programmes et des activités prévus.

15. Selon le Bureau de la vérification interne, le risque que représente la non-réception des fonds des partenaires devrait être examiné de manière efficace et les départements ne devraient accorder la priorité qu'aux activités prévues pour que le maximum de mise en œuvre des programmes soit fait compte tenu des fonds disponibles.

Postes du Budget-programme pour lesquels aucun financement n'a été décaissé ou prévu

16. Un total de 18 millions de dollars E.U. du budget-programme prévu pour cent quatre-vingt-treize (193) lignes budgétaires n'avait pas encore été reçu à la fin de l'année.

17. Le Bureau de la Vérification interne (OIA) recommande que les départements contactent assez tôt les partenaires au sujet des programmes pour éviter de retarder leur mise en œuvre. Et les départements pourraient se limiter strictement à la priorisation des activités pour permettre que la mise en œuvre des programmes soit améliorée en fonction des fonds disponibles.

Taux élevé d'exécution du budget-programme (plus de 100%)

18. Il a été remarqué que huit (8) lignes budgétaires avaient des dépenses supérieures à 100 % du budget approuvé.

iv) CONCLUSIONS SUR LES PRODUITS DES PROGRAMMES

Évaluation des Produits

19. Deux cent neuf (209) produits étaient prévus par la Commission pour l'année 2014. L'examen des rapports annuels d'étape à travers l'outil de rapport d'appréciation et de surveillance pour l'Afrique (AMERT—Africa Monitoring and Evaluation Reporting Tool) a révélé que vingt-trois (23) produits ont été réalisés, soit un taux de 11% ; quatre-vingt-onze (91) produits ont été initiés, mais ils n'ont pas été terminés à la fin de l'année (réalisation partielle), soit un taux de 43,54 %, alors que cinquante-quatre (54) produits, soit un taux de 25,84 %, n'ont pas du tout été initiés. En outre, l'état de quarante et un (41) produits, soit un taux de 19,64 % n'a pu être vérifié, car les départements n'avaient pas téléchargé les données pertinentes du système AMERT.

20. L'OIA est d'avis que le manque d'informations complètes dans le système AMERT entrave l'évaluation appropriée de la performance des départements.

Autres faiblesses

21. Le Bureau de la Vérification interne a également relevé les faiblesses suivantes dans les rapports d'étape annuels soumis par les départements :

- a) le système de rapport AMERT permet de télécharger les rapports même lorsque tous les champs ne sont pas remplis. C'est peut-être la raison pour laquelle des départements ont partiellement rempli certains champs de données et en ont laissé d'autres vides, d'où la production de rapports incomplets ;

- b) les résultats et les indicateurs ne sont pas pondérés selon leur importance pour le programme et les produits attendus. Cela fait que les résultats et les indicateurs ne sont pas considérés comme ayant la même signification, ce qui est irréaliste ;
- c) l'OIA a également noté que le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des programmes sont faibles en raison de l'insuffisance du personnel. La section de suivi et évaluation ne dispose que d'un seul agent qui ne peut pas faire grand-chose étant donné le grand nombre de programmes envisagés par la Commission.

Défis à relever

22. Au nombre des principaux défis cités par les départements dans leurs rapports, il y a :

- a) les contraintes budgétaires, là où la plupart des programmes n'ont pas été financées, surtout par les Partenaires ;
- b) le décaissement tardif des fonds, menant à une mise en œuvre tardive des programmes, tel que le montre le grand nombre de produits attendus partiellement réalisés ;
- c) la faiblesse des capacités des ressources humaines dans certains départements ;
- d) les processus tardifs et/ou prolongés de passation des marchés, qui peuvent avoir contribué au retard de la mise en œuvre des programmes.

Recommandations de la Vérification interne

23. Le Bureau de la Vérification interne recommande ce qui suit :

- a) les départements devraient avoir des plans réalistes de mise en œuvre de leurs projets respectifs, en tenant compte des fonds disponibles ;
- b) les départements devraient prévoir des activités de mise en œuvre de programme, en fonction des capacités des ressources humaines dont ils disposent ;
- c) les départements devraient également commencer leurs achats assez tôt pour se conformer aux dispositions du manuel de passation des marchés tout en atteignant leurs objectifs en temps opportun ;

- d) le système AMERT devrait être modifié pour éviter le téléchargement de rapports incomplets. Cela obligerait les départements à fournir toutes les informations nécessaires ;
- e) Le Département de la planification stratégique, du suivi, de l'évaluation et de la mobilisation des ressources (SPPMERM) devrait veiller à ce que lorsque les services soumettent leurs propositions, les résultats et les indicateurs soient pondérés ;
- f) un champ supplémentaire devrait figurer dans le système AMERT pour les produits et les réalisations afin de permettre aux départements de choisir dans un menu déroulant les pourcentages de réalisation concernant les indicateurs et les produits attendus. Cela facilitera la consolidation et l'évaluation, et permettra d'identifier les coefficients de pondération affectés réellement à chaque produit.

b) DÉROULEMENT DES TRAVAUX

24. Suite à la présentation de l'analyse de l'exécution des budgets pour l'année se terminant le 31 décembre 2014, le Présidente du Sous-comité a remercié le Directeur de sa présentation brève et précise et a invité les membres à formuler des observations sur le rapport présenté.

25. Les membres ont fait des remarques/commentaires et des observations, et ont posé les questions résumées ci-dessous :

- i.) les membres ont fait remarquer que le rapport met en évidence un certain nombre de questions pertinentes, en particulier sur la budgétisation et le manque de fonds dans les limites du budget approuvé, ainsi que la réception tardive des fonds, qui affecte finalement la mise en œuvre des programmes ;
- ii.) ils ont souligné que le budget doit correspondre aux fonds disponibles, et indique que sur la base du rapport de vérification, le financement par les États membres est plus fiable que le financement par les Partenaires. Ils ont en outre suggéré que les décisions se limitent aux fonds disponibles ;
- iii.) ils ont demandé des précisions sur le calendrier du rapport d'audit relatif à l'exécution du budget et à la matrice de mise en œuvre des recommandations de l'audit qui auraient dû être mis à disposition pour discussion avant l'examen du budget ;
- iv.) ils ont exprimé des préoccupations quant à l'insuffisance des effectifs de l'Unité de suivi et d'évaluation (S & E) de la Direction SPPMERM. Ils ont également posé la question de savoir si par insuffisance de capacités il fallait entendre insuffisance en termes de nombre ou de compétences du

personnel ; ils ont par ailleurs demandé des éclaircissements sur les projets qui ont obtenu des fonds et n'ont pas été exécutés.

- v.) ils ont déclaré que l'outil AMERT utilisé par l'Unité de suivi et d'évaluation devrait produire des résultats définitifs et non pas partiels comme il a été indiqué ;
- vi.) les membres ont également exprimé leur préoccupation par rapport aux résultats partiellement obtenus et ceux non obtenus, et ont cherché à savoir pourquoi certains départements n'ont pas téléchargé leurs données dans l'outil AMERT, ce qui s'est traduit par le fait que quarante et un (41) résultats n'ont pas fait l'objet d'analyse. Les membres ont également voulu savoir si tous les utilisateurs de l'outil AMERT sont formés sur un pied d'égalité quant à son utilisation. Ils ont en outre voulu savoir s'il y aura un suivi pour veiller à ce que les données manquantes soient finalement mises à jour ;
- vii.) les membres ont relevé que le financement des programmes sur la souveraineté du continent n'est pas assuré par les Partenaires, et ont demandé des explications sur les modalités de planification des programmes. Ils ont relevé que 118 lignes budgétaires n'ont pas été financées par les Partenaires et, par conséquent, n'ont pas été exécutées. Ils ont en outre déclaré que le rapport d'audit devrait indiquer la raison pour laquelle les Partenaires n'honorent pas leurs engagements, et ont posé la question de savoir si les programmes non exécutés ne pouvaient pas être reportés aux années suivantes ;
- viii.) les membres ont réitéré leur point de vue selon lequel les programmes et projets dont les financements ne sont pas garantis ne devraient figurer dans le budget de l'Union ;
- ix.) les membres ont demandé des précisions sur ce que l'on entend par la mise en œuvre «*partielle*» des programmes, et si cela ne pouvait pas être exprimé en termes de pourcentage ;
- x.) Les membres ont voulu savoir pourquoi les 32 millions de dollars EU décaissés par les Partenaires vers la fin de l'année n'avaient pas fait l'objet d'un report ;
- xi.) les membres ont également cherché à savoir pourquoi le rapport d'audit n'a pas porté sur les fonds de réserve ainsi que sur les fonds reçus en retard qui ne pouvaient pas être reportés sur l'exercice suivant ;
- xii.) les membres ont indiqué qu'il y a des départements qui n'ont pas rendu compte de l'utilisation des premières tranches de fonds reçus, et que les partenaires ont retenu les tranches suivantes en attendant la mise en

œuvre et la comptabilité sur les premières tranches, ce qui, par ailleurs, porte préjudice à l'exécution des programmes. Le rapport n'a pas fait état de cet impact négatif ;

- xiii.) les membres ont également demandé l'élaboration de rapports trimestriels à soumettre pour discussion au Sous-comité, de manière à permettre l'adoption en temps utile de mesures en ce qui concerne les programmes qui accusent des retards ; ils ont par ailleurs demandé que les premiers et deuxièmes rapports trimestriels pour 2015 soient mis à disposition pour discussion en septembre 2015 ;
- xiv.) ils ont par ailleurs expliqué que la source alternative de financement s'étend sur une période de cinq ans, et qu'elle devrait finir par constituer un plus grand pourcentage du budget-programme ;
- xv.) les membres voulaient des clarifications sur le processus d'exécution du budget et des programmes entre l'approbation du budget de l'Union par la Conférence et son approbation par le/la Président(e) ;
- xvi.) les membres ont également déclaré qu'il est nécessaire de donner à l'OIA les moyens de mener à bien son mandat et de veiller à la mise en œuvre en temps utile des recommandations de l'audit.

c) RÉPONSES DE LA COMMISSION

Bureau de la vérification interne (OIA)

26. La Directrice du Bureau de la vérification interne a expliqué que le processus d'audit sur l'exécution et la performance du budget intervient lorsque les départements concernés ont achevé leurs activités et mis les données à la disposition de l'OIA. Cependant, elle a assuré les membres que le respect des délais en ce qui concerne la production du rapport sera amélioré afin qu'il soit disponible avant l'examen du budget.

27. La question concernant la matrice de mise en œuvre des recommandations de l'audit a été discutée avec la Direction PBFA, laquelle est en fait chargée de la coordination de l'activité. La matrice est encore en cours d'élaboration et sera portée à l'attention du Sous-comité dès son achèvement.

28. Les résultats obtenus sont ceux dont la réalisation a commencé et s'est achevée au cours de l'année, tandis que les résultats partiels sont ceux dont la réalisation a commencé au cours de l'année mais ne s'est pas achevée, et ceux dont la réalisation ira au-delà de l'exercice. Les deux types de résultats (à savoir les résultats atteints et les résultats partiellement atteints) combinés représentent plus de 50% de l'ensemble des 209 prévus par la Commission.

29. La directrice a également indiqué que pour cette fonction de supervision, le département a besoin tant de ressources que d'indépendance afin de lui permettre de remplir efficacement son mandat.

Programmation, Budgétisation, Finance et Comptabilité (PBFA)

30. Le représentant de la PBFA est d'avis que les contributions au processus de vérification devraient être disponibles tôt pour permettre une vérification et un compte rendu opportuns avant l'initiation du processus de budgétisation.

31. S'agissant de l'exécution faible ou nulle, il a expliqué que cela était dû à la réception tardive des fonds et certains programmes n'étaient pas du tout financés par les partenaires. Dès que les fonds sont disponibles, les départements concernés sont informés.

32. Il a expliqué que le processus d'exécution du budget commence par la recherche de l'approbation du président par les départements, puis le PBFA décaisse les fonds pour la mise en œuvre.

33. Il a expliqué que, les rapports trimestriels de cet exercice ne sont pas encore prêts, car le département s'occupe actuellement du Conseil des vérificateurs externes pour l'exercice clos au 31 décembre 2014. Dès que la vérification externe aura pris fin, le PBFA préparera les premiers et seconds rapports trimestriels pour le lancement du processus de vérification interne.

Planification stratégique, suivi, évaluation et mobilisation des ressources (SPPMERM)

34. Le représentant de SPPMERM a indiqué que la Commission est tout aussi bien préoccupée par les programmes partiels et non réalisés et des lacunes de l'outil AMERT. Il a expliqué qu'il y a des améliorations au niveau des comptes rendus par rapport à ce qui se passait antérieurement. Toutefois, les recommandations de l'OIA serviront à se pencher sur les lacunes de l'outil pour améliorer les rapports.

35. Pour ce qui est de la réception tardive et du manque de fonds des partenaires, il a expliqué qu'avant que le budget ne soit soumis à l'examen des organes délibérants, les réunions bilatérales avec les partenaires sont tenues et ils indiquent les activités/programmes qu'ils financeront. Cependant, aux stades de la mise en œuvre, la Commission commence par éprouver des difficultés à recevoir l'intégralité de l'enveloppe des fonds promis, d'où l'exécution faible ou nulle. Certains des programmes non exécutés peuvent être reprogrammés et renégociés avec les partenaires pour la mise en œuvre dans les années à venir. Il a expressément invité les États membres à envisager de mettre les projets très essentiels sous le financement des États membres étant donné que c'est plus fiable.

36. L'inadéquation au niveau de l'Unité de Suivi et Évaluation est la conséquence du manque de personnel et non de l'incompétence. Certains membres de personnel ont démissionné et le processus de recrutement est lent. La réunion espère que le problème du manque de personnel sera résolu au cours du processus de restructuration en cours.

37. Le compte rendu dans l'AMERT est obligatoire et la Direction de SPPMERM suit les départements pour transférer les résultats. Depuis l'installation du Sous-comité, la Commission a enregistré d'importantes améliorations dans le compte rendu de la mise en œuvre des programmes.

38. L'AMERT est un logiciel mis au point au plan interne et les utilisateurs subissent une formation régulière par les départements concernés pour envoyer leurs points focaux en matière de budget pour se faire former par le personnel de SPPMERM. Etant donné qu'il s'agit d'un logiciel mis au point au plan interne, il est plus facile d'opérer des changements nécessaires afin d'aborder les problèmes des utilisateurs y compris les recommandations faites par la vérification interne.

d) CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

39. Les membres du Sous-comité ont terminé leurs délibérations et ont recommandé ce qui suit:-

- (i) le rapport de la vérification interne sur l'exécution du budget y compris la matrice des recommandations de la vérification devrait être présentés au Sous-comité sur les affaires de vérification avant la réunion du Sous-comité du COREP sur les questions administratives et financières pour examiner le budget de l'UA ;
- (ii) mettre l'accent sur le respect des décisions antérieures selon lesquelles:
 - a. seuls les programmes qui ont obtenu le financement des partenaires devraient être inclus dans le budget de l'Union ;
 - b. la Commission devrait veiller au respect des accords de contribution signés avec les partenaires ;
 - c. la Commission doit soumettre les premiers et seconds rapports trimestriels de l'exercice 2015 en septembre 2015, y compris la performance des départements ;
 - d. les départements de la Commission doivent élaborer un calendrier détaillé du plan de passation des marchés. Le Département de l'Administration et de la Gestion des ressources humaines doit soumettre l'état d'exécution du plan de passation des marchés au Sous-comité du COREP concerné ;

- e. Le Département de l'Administration et de la Gestion des ressources humaines doit identifier les besoins en ressources humaines pour l'exécution des programmes qui seront soumis au Sous-comité du COREP concerné en septembre, chaque année.
- (iii) la Commission devrait améliorer l'outil de l'AMERT pour s'assurer que le suivi, l'évaluation et les audits peuvent être entrepris avec les informations idoines et en temps approprié ;
- (iv) la Commission devrait être renforcée afin que la Division de Suivi et Évaluation fonctionne de façon appropriée conformément au processus de restructuration en cours ;
- (v) le Bureau de l'audit interne devrait désigner les départements qui ne se conforment pas aux exigences de compte rendu sur la mise en œuvre des programmes ainsi que des recommandations d'audit (Interne et externe) ; de même, le rapport de septembre 2015 doit inclure les mesures correctives qui doivent être prises, le cas échéant ;
- (vi) le rapport d'audit sur l'exécution du budget devrait inclure une mise à jour sur l'état des fonds de réserve. De même, le rapport d'audit devrait inclure les définitions des termes techniques utilisés (exemple: réalisations partielles).

e) Questions diverses

40. En l'absence de questions diverses, la réunion a clos ses travaux à 18h10.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2015

Report of the PRC sub-committee on audit matters

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4707>

Downloaded from African Union Common Repository